



Créé en 1985 à l'initiative des représentants du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) et de la CCI-France, le Cercle des Délégués Permanents Français (CDPF) regroupe les représentants d'intérêts français privés et publics actifs auprès des institutions européennes.

Le CDPF a pour mission de créer des plates-formes d'échange sur des thématiques européennes avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la construction de l'Union Européenne et de faciliter la constitution d'un réseau de contacts privilégiés.

Ces actions visent à développer la connaissance collective des enjeux et à accompagner les membres dans leur prise de décision.

Une plate-forme d'échanges

Le CDPF organise pour ses membres des cycles de rencontre sur les sujets d'actualité européenne.

Ces réunions d'information et d'échange sont l'occasion pour les membres de rencontrer les interlocuteurs privilégiés du CDPF à Bruxelles tels que :

Les Institutions européennes

Le CDPF accueille des commissaires européens, membres de cabinet, hauts fonctionnaires ainsi que des membres du Parlement européen.

La Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

Le CDPF invite l'Ambassadeur, l'Ambassadeur adjoint ainsi que les conseillers thématiques.

Les personnalités françaises

Le CDPF reçoit des membres du gouvernement et des membres du Parlement.

Toute autre instance active au niveau européen

Le CPPF accueille les responsables d'organes consultatifs, Agences européennes, Institutions financières, Média, société civile.

Une structure simple, collégiale et pluraliste

Ses membres

En 2013, le CDPF regroupe plus de 220 membres issus de quelques 120 structures basées à Bruxelles issues du monde de l'entreprise, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles, consulaires et agricoles, des organismes de recherche, des cabinets d'avocats et de conseil.

Répartition des membres par famille professionnelle en 2013			
	33% Entreprises	7% Organismes de recherche	4% Organismes agricoles
	14% Collectivités territoriales	23% Organisations professionnelles et consulaires	18% Cabinets d'avocats, conseils et think-tanks.

Depuis sa création, le nombre d'adhérents est en constante augmentation.

Sa gestion

Constitué depuis 1994 en Association de droit belge à but non lucratif, le CDPF est animé par un Conseil d'administration, composé au plus de 15 membres élus représentant l'ensemble des familles professionnelles présentes au sein de l'Association. Trois administrateurs-délégués, élus par leurs pairs au sein du Conseil d'Administration assurent la gestion quotidienne du Cercle. Mme Cécile COMBETTE-MURIN (Région Basse-Normandie), Mme Marie-Christine VACCAREZZA (MEDEF) et M. Olivier LEMERLE (CCI-France) assurent actuellement cette fonction. Ils sont assistés par un(e) stagiaire conventionné(e) qui prend en charge le secrétariat du CDPF.

Le CDPF en bref

220 membres actifs	Plus de 30 événements par an	1 Assemblée générale	10 Conseils d'administration
• Issus de plus de 120 structures	• Des Intervenants multi-horizons	• Un intervenant de marque	• Une programmation dynamique